

JOURNEE DU PARASPORT EN OCCITANIE

Toulouse, le 16 juin 2022

Compte-rendu de la journée et des ateliers

La Journée du Parasport s'est tenue à Toulouse le 16 juin dernier. Suite aux travaux produits lors de cette journée, et suite à la rédaction de l'Etat des lieux régional de la pratique sportive des personnes en situation de handicap, l'importance d'une meilleure mise en synergie des acteurs et des initiatives sur le développement du parasport a fait consensus.

La journée a permis :

- En matinée, de revenir sur les éléments importants de l'état des lieux régional et de présenter des bonnes pratiques territoriales.
- Dans l'après-midi, de travailler collectivement sur 3 ateliers thématiques :
 - **ATELIER n°1** : Quelles ressources à mobiliser pour créer une pratique parasportive ?
 - **ATELIER n°2** : Quel rôle des collectivités territoriales et quels enjeux à leur échelle ?
 - **ATELIER n°3** : ARS, rectorats, grandes associations... quels partenariats utiles avec le mouvement sportif ?

Ces ateliers avaient pour objectifs :

- D'entamer une réflexion collective sur des pistes d'actions pour favoriser la pratique sportive des PSH ;
- De poursuivre l'alimentation de l'Etat des lieux régional ainsi que le diagnostic territorial ;
- D'inspirer les acteurs dans l'identification de problématiques liées au développement de la pratique parasportive, d'identifier des actions à mener collectivement et à toutes les échelles.



De manière générale, les points suivants sont ressortis des ateliers à plusieurs reprises :

Connaissance des acteurs

- Clarification du rôle de chacun et explication des missions des uns et des autres, recentrer les actions menées par les différents acteurs au service des envies de la personne en situation de handicap elle-même (vision centrée sur l'utilisateur) ;
- Volonté de décloisonner les pratiques et de se mettre d'accord sur une finalité commune : développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap en fonction de leurs désirs en tant qu'individus.

Visibilité et développement de l'offre de pratique para-accueillante

- Importance de mieux référencer l'offre de pratique sportive para-accueillante du territoire (Handiguide des sports à actualiser – outil utile mais pas assez exploité ; agenda partagé des initiatives de chaque acteur) et de la communiquer auprès du public en situation de handicap ;
- La nécessité d'identifier les bonnes pratiques en matière de parasport et de les mettre en réseau (via une plateforme qui les cartographie par exemple) ;
- Une carte à jouer avec les maisons sport santé à développer sur tous les territoires ;
- L'importance de la mobilisation des ressources au niveau local.

Rôle important des collectivités

- La nécessité d'appuyer fortement sur un appel à l'action auprès du bloc communal (communes, intercommunalités) : sensibiliser les élus locaux au parasport, développer des projets sportifs locaux sur le parasport en transversalité avec tous les services pour le lien entre l'offre et la demande ;
- Rôle d'impulsion et de coordination donné soit au Département, soit à l'intercommunalité dans la définition d'une politique de la pratique sportive qui serait déclinée de façon opérationnelle au niveau des communes ;
- Importance de prendre en compte les clubs para-accueillants dans l'attribution des créneaux de pratique (contexte de saturation).

Nécessité de prendre en compte les facteurs exogènes liés à l'accessibilité

- La saturation des équipements sportifs est un frein au développement des pratiques parasportives : réserver des créneaux pose souci mais prioriser les clubs qui ont un projet et un besoin en ce sens paraît intéressant ;
- Les services de transport se font notamment par les CT qui ont la compétence mobilité. On peut retrouver une problématique de coût important et de ressources humaines dans la mise en place d'accompagnement. Quid de la mise en relation avec des entreprises de transports spécialisés pour qu'ils puissent adapter leur offre (horaires, trajets...).



Favoriser les partenariats avec le mouvement sportif

- Besoin de mettre en relation les différents acteurs entre eux pour enrichir les partenariats avec le mouvement sportif, et les clubs en particulier : ESMS, grandes associations, ARS, Education Nationale, etc.
- Accompagner les acteurs du monde scolaire pour renforcer et développer la pratique du public de jeunes en situation de handicap : imaginer une banque de ressources au service des professeurs ; proposer du matériel adapté à disposition ; s'appuyer sur des personnes ressources, etc.

Ces points ne sont évidemment pas figés. N'hésitez pas à proposer et faire remonter des sujets ou des besoins pour réfléchir ensemble à la meilleure manière de les traiter.

Ces éléments, associés aux préconisations rédigées dans l'Etat des Lieux régional de la pratique sportive des personnes en situation de handicap en Occitanie, doivent vous permettre à vous, acteurs sportifs, médico-sociaux, institutionnels, associatifs... de vous en emparer pour développer des actions en propre.

Le Comité Paralympique et Sportif Français est présent en territoire, et est là pour vous accompagner dans le développement de vos actions, et continuer à mettre en synergie l'ensemble des acteurs en lien avec la pratique parasportive.